

Concours d'accès au Second Cycle des Ecoles Supérieures

Le concours d'accès aux grandes écoles supérieures par domaine aura lieu le **samedi 14 Novembre 2020**. Il est à préciser que ce concours **sera classant pour les étudiants des classes préparatoires des écoles supérieures**.

Le concours se déroulera par domaine et sous sa forme habituelle au niveau de chaque école concerné moyennant les mesures d'assouplissement indiquées ci-après :

- 1.** Respect du protocole cadre : « **Gestion de la fin d'année universitaire 2019/2020 et la rentrée universitaire 2020/2021 sous Covid-19** »
- 2.** Les candidats sont **autorisés à participer au concours dans l'établissement d'examen le plus proche de leurs lieux de résidence**.
- 3.** Les écoles concernées par le concours dans le domaine ST :
ESTI-Annaba, ENSMM-Annaba, ENP- Constantine, ESSA-Tlemcen, ESGEE-Oran, ENPO, ESSA-Alger, ENSTP, ENP, ENSH, ENST.
- 4.** Le concours portera sur deux épreuves écrites et s'étalera sur une seule journée. Les épreuves retenues au titre de l'année universitaire 2020 sont : **(allègement des durées 02 heures au lieu de 3 heures)**

Epreuve	Matière	Barème	Durées	Coefficient
Epreuve 1	Analyse mathématique (01h15)	12/20	2h00	1
	Analyse Numérique (45mn)	8/20		
Epreuve 2	Physique (01h15)	12/20	2h00	1
	Chimie (45mn)	8/20		

Est admis à concourir tout étudiant qui :

1. a achevé avec succès les deux années préparatoires, durant l'année universitaire en cours et n'a fait l'objet d'aucune mesure disciplinaire du second degré durant sa formation préparatoire.
2. a achevé avec succès deux années préparatoires et a échoué au concours durant l'année universitaire précédente.
3. a achevé avec succès deux années de Licence à l'université ou au centre universitaire (étant inscrit en L2 ou en L3), sans aucun redoublement, et n'a fait l'objet d'aucune mesure disciplinaire, du second degré. Les critères de sélection sont à l'appréciation des instances habilitées des écoles supérieures.



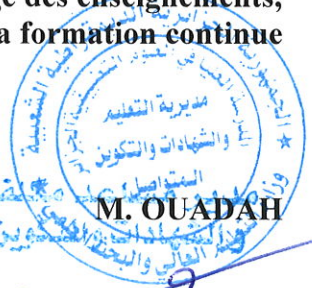
Les candidats issus des universités et des centres universitaires doivent fournir un dossier de préinscription constitué des pièces suivantes :

1. Une demande du candidat
2. Une copie du baccalauréat
3. Les relevés de notes des 04 semestres d'études.
4. Attestation de bonne conduite
5. 02 photos

Tout dossier incomplet sera rejeté.

Les dossiers d'inscription au concours doivent être déposés au plus tard 20 jours avant la date du concours.

Directeur adjoint chargé des enseignements,
des diplômes et de la formation continue



M. OUADAH

السيد: وادح أمحمد